

Miguel Díaz-Canel encourage les députés à créer des lois facilitant la mise en application de la Constitution



La Havane, 7 mai, (RHC).- Le Chef d'État cubain, Miguel Díaz-Canel a encouragé les députés à créer des lois facilitant la mise en application de la Constitution, adoptée le 24 février et ratifiée au cours d'un référendum populaire le 10 avril dernier.

A l'inauguration d'un cours intensif au sujet des techniques normatives organisé à l'intention de la députation, le président cubain a appelé les élus à s'appropriier des fondements théoriques nécessaires pour mettre en pratique les transformations profondes en cours dans notre pays.

« Il s'agit de débattre entre nous tous, d'harmoniser, de donner un caractère uniforme aux éléments liés aux normes juridiques, aux lois, à leur contenu fondamental. »

Le président cubain a plaidé pour la création de lois solides et signalé que la nouvelle Constitution requiert la participation de presque tous les juristes du pays, de là l'importance de ce cours qu'animeront

des professeurs renommés de l'université de La Havane.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/190066-miguel-diaz-canel-encourage-les-deputes-a-creer-des-lois-facilitant-la-mise-en-application-de-la-constitution>



Radio Habana Cuba